ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Le 20 juillet 2023

DEVIS DE TRAVAUX ELECTRICITE
N° DC25/045235/001006
(A rappeler dans toute correspondance : Seul le premier devis est établi gratuitement)

Votre correspondant :
Chargé d'étude : TISSOT Benjamin ☎ 0602109128

SAS Hectare
M Samuel VIVOT
ZI Les portes Domitiennes
BP 30020
34741 VENDARGUES CEDEX France

Objet : Chiffrage Reprise d'&eacutetude 2 - 1
RG H-LE PARC DE L'APICULTEUR- Ch de Roub
Ch de Roubine à SENAS

Prestations			TVA		HT
Désignation	**Montants HT (non réfacté)**	**Taux de réfaction**	**Montant HT (réfacté)**	**Taux TVA**	**Montant TTC**
Articles spéciaux	680.00 €	0%	680.00 €	20%	816.00 €

Total HT	680.00 €
Montant TVA	136.00 €
Total TTC	**816.00 €**

CONDITIONS GENERALES : (voir pages suivantes ou verso)

ACCORD : Je soussigné, ...STORNELLO Gérald....., vous donne mon accord sur ce devis n°DC25/045235/001006 d'un montant de 816 € TTC et vous passe commande après avoir pris connaissance des conditions générales et particulières, des révisions de prix et annexe ci-jointes.
Je vous adresse le règlement de 100% du net de l'opération TTC, soit 816 €.

Fait à CABRIES , le 18/08/2023

Signature(*) HECTARE URBANISME DURABLE EXPOBAT VILLAGE / PLAN DE CAMPAGNE 13480 CABRIES 04 42 02 00 92 SIREN 351 338 660 "Lu et Approuvé"

ADRESSE DE PAIEMENT : ENEDIS-Pôle TPR
106, Chemin Saint-Gabriel
84000 AVIGNON
Devis créé le : 20/07/2023
☎ : 04 90 13 92 70 – Fax :

(*) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé".

ADRESSE DE PAIEMENT : ENEDIS-Pôle TPR
106, Chemin Saint-Gabriel
84000 AVIGNON
Devis créé le : 20/07/2023
☎ : 04 90 13 92 70 – Fax :

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

EXEMPLAIRE A NOUS RETOURNER

Le 20 juillet 2023

DEVIS DE TRAVAUX ELECTRICITE
N° DC25/045235/001006
(A rappeler dans toute correspondance : Seul le premier devis est établi gratuitement)

Votre correspondant :
*Chargé d'étude :*ORY Tristan ☎ 0442295909

SAS Hectare
M Samuel VIVOT
ZI Les portes Domitiennes
BP 30020
34741 VENDARGUES CEDEX France

Objet : Chiffrage Reprise d'&eacutetude 2 - 1
RG H-LE PARC DE L'APICULTEUR- Ch de Roub
Ch de Roubine à SENAS

Prestations			TVA		HT
Désignation	**Montants HT (non réfacté)**	**Taux de réfaction**	**Montant HT (réfacté)**	**Taux TVA**	**Montant TTC**
Articles spéciaux	680.00 €	0%	680.00 €	20%	816.00 €

Total HT	680.00 €
Montant TVA	136.00 €
Total TTC	**816.00 €**

CONDITIONS GENERALES : (voir pages suivantes ou verso).
L'aménageur accordera à ENEDIS le droit d'effectuer tous travaux nécessaires à l'extension future des réseaux de distribution publique. Devis valable sous réserve de l'obtention des autorisations

ACCORD : Je soussigné, STORNELLO Gérald....., vous donne mon accord sur ce devis n°DC25/045235/001006 d'un montant de 816 € TTC et vous passe commande après avoir pris connaissance des conditions générales et particulières, des révisions de prix et annexe ci-jointes. Je vous adresse le règlement de 100% du net de l'opération TTC, soit 816 €.

Fait à CABRIES, le 18/08/2023

Signature(*)

"Lu et Approuvé"

ADRESSE DE PAIEMENT : ENEDIS-Pôle TPR
106, Chemin Saint-Gabriel
84000 AVIGNON
Devis créé le : 20/07/2023
☎ : 04 90 13 92 70 – Fax :

EXEMPLAIRE A NOUS RETOURNER

(*) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé".

ADRESSE DE PAIEMENT : ENEDIS-Pôle TPR
106, Chemin Saint-Gabriel
84000 AVIGNON
Devis créé le : 20/07/2023
☎ : 04 90 13 92 70 – Fax :

Le 20 juillet 2023

DETAIL DES PRESTATIONS DU DEVIS ELECTRICITE
N° DC25/045235/001006
(A rappeler dans toute correspondance : Devis établi gratuitement)

Votre correspondant :
*Chargé d'étude :*ORY Tristan ☎ 0442295909

SAS Hectare
M Samuel VIVOT
ZI Les portes Domitiennes
BP 30020
34741 VENDARGUES CEDEX France

Objet : Chiffrage Reprise d'&eacutetude 2 - 1
RG H-LE PARC DE L'APICULTEUR- Ch de Roub
Ch de Roubine à SENAS

Détails des prestations **Qtés** **Prix U. HT** **TVA** **HT**

Désignation par ligne de chiffrage	Qté	Prix Unitaire (non réfacté)	Montant HT (non réfacté)	Taux réfaction	Montant HT (réfacté)	Taux TVA
Barème						
Part variable Reprise d'étude	1	126.00 €	126.00 €	0%	126.00 €	20%
Part fixe Reprise d'étude	1	554.00 €	554.00 €	0%	554.00 €	20%

Total HT	680.00 €
Montant TVA	136.00 €
Total TTC	**816.00 €**

Conditions Générales et Révisions de Prix
Concernant le devis n° DC25/045235/001006

CONDITIONS DE PAIEMENT

Tous les paiements sont à envoyer à l'adresse spécifiée dans le paragraphe "ACCORD", ils sont nets et sans escompte, par chèque bancaire ou par virement en précisant impérativement dans le libellé, le numéro de l'affaire DC25/045235, le montant total 816.00 €, le code postal 13560 :

Iban: FR90 - 2004 - 1000 - 0157 - 5755 - 2P02 - 003 Bic: PSSTFRPPPAR Siret: 44460844211692 N° TVA: FR66444608442

- Toutes les sommes sont payables taxes comprises. Les effets de commerce ne sont pas acceptés.

DELAI D'EXECUTION

3 semaines à compter des dates suivantes :

- de la date de signature du présent devis,
- du paiement de l'avance prévue aux "conditions de paiement",
- de la mise à disposition, selon le cas, du terrain du poste, du génie civil de celui-ci, des voiries (niveaux et alignements) pour la construction du réseau, des colonnes montantes pour raccorder les branchements, ainsi qu'après réception des autorisations administratives de construire, des autorisations de passage, d'implantation et de surplomb, et sous réserve qu'il n'y ait pas d'entrave aux approvisionnements ou de circonstances imprévisibles qui retardera l'exécution des travaux.

VALIDITE DU DEVIS

Les prix figurant au présent devis sont établis aux conditions économiques et fiscales du mois 07/2023.

Si au contraire, les travaux se poursuivent au delà de cette date, les prix du présent devis, sous déduction de l'avance versée par le client au moment de son acceptation, seront révisés à l'aide du coefficient K :

K = 0,15 + 0,85 * TPm / TPo, avec

- TPo : Valeur de l'index TP10 bis ou TP12 pour le mois 07/2023 publié au journal officiel de la concurrence et de la consommation (B.O.C.C.).
- TPm : moyenne arithmétique des valeurs de cet index en vigueur 4 mois avant chacun des mois de réalisation des travaux. Toutefois, les retards dus à ENEDIS seront neutralisés dans ce calcul.

Si l'application des formules de révision conduisait à des prix supérieurs aux forfaits en vigueur à l'époque de la réalisation des travaux, la facturation serait effectuée sur la base de ces forfaits.